

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Intérêt grandissant des voleurs pour les camionnettes

Le BAC publie la liste des 10 véhicules les plus volés en 2017*

Montréal, le 5 décembre 2017 – Après avoir été l'apanage des voleurs pendant des années, les véhicules utilitaires sport (VUS) cèdent du terrain aux camionnettes (ou *pick-up*), d'après ce que révèle la liste annuelle des dix véhicules les plus fréquemment volés au Québec, publiée aujourd'hui par le Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Alors que depuis plusieurs années les VUS trônaient en tête de liste du top 10 des véhicules les plus volés, les voleurs semblent à présent vouloir élargir leur marché. En effet, dans ce nouveau classement, quatre véhicules volés sur dix sont des camionnettes, trois sont des VUS, deux sont des berlines et on retrouve également un multisegment.

Le top 10 du Québec

Cette année, les dix véhicules les plus fréquemment volés au Québec sont :

- 1. TOYOTA CAMION/VAN 4RUNNER 4P 2016 (VUS)
- 2. TOYOTA CAMION/TUNDRA 4RM 2015 (camionnette)
- 3. TOYOTA CAMION/VAN 4RUNNER 4P 2015 (VUS)
- 4. BMW 328i CABRIOLET 2009 (berline)
- 5. INFINITI CAMION/VAN QX70 4P 2015 (multisegment)
- 6. FORD CAMION/VAN F250 SD 4RM 2003 (camionnette)
- 7. FORD CAMION/VAN F250 SD 4RM 2006 (camionnette)
- 8. SUBARU IMPREZA 4P 2002 (berline)
- 9. TOYOTA CAMION/VAN TUNDRA 4RM 2016 (camionnette)
- 10. JEEP WRANGLER UNLIMI. 2016 (VUS)

Si les voleurs ont mis la main sur de nouveaux types de véhicules, leur objectif lui demeure inchangé : la revente à l'étranger. « Entiers ou en pièces, camionnettes, VUS et autres autos de luxe se retrouvent bien souvent dans des conteneurs au port de Montréal ou à celui d'Halifax, à destination du Moyen-Orient, de l'Afrique de l'Ouest ou de l'Europe de l'Est! », explique Anne Morin, responsable des affaires publiques au Bureau d'assurance du Canada.

Prévenir le vol automobile

Fait intéressant, tandis que précédemment, les voleurs privilégiaient exclusivement ou presque les modèles récents, le Top 10 de 2017 révèle que quatre véhicules volés sur dix ont une date de construction antérieure à 2010. Parmi ceux-ci, trois ont été fabriqués avant l'entrée en vigueur de la loi qui a rendu obligatoire l'installation des dispositifs antivol. À l'autre bout du spectre, cette année,



six véhicules sur dix qui sont volés ont été construits en 2015 et en 2016. « Si les véhicules plus anciens représentent une proie plus facile pour les voleurs, force est de constater que la technologie dont sont dotés les nouveaux modèles ne vient pas à bout des ambitions des voleurs », souligne Mme Morin.

Il est important de demeurer vigilant et de prendre certaines précautions pour éviter les tentations.

Protéger son véhicule en suivant ces conseils :

- Ne jamais laisser le véhicule en marche sans surveillance.
- Stationner son véhicule dans un endroit bien éclairé.
- En stationnant, toujours remonter les vitres et verrouiller les portes.
- Placer les objets de valeur et les paquets dans le coffre, hors de la vue.
- Stationner son véhicule dans son garage la nuit.
- Ne pas laisser de documents personnels dans la boîte à gants.
- Emporter le Certificat d'immatriculation et la preuve d'assurance du véhicule avec soi après avoir stationné la voiture.

*Le top 10 qui est publié en 2017 est une compilation des statistiques 2016 du Groupement des assureurs automobiles au Québec.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le <u>Bureau d'assurance du Canada</u> est l'association qui regroupe la majorité des assureurs de dommages au pays. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances automobile et habitation, ou lors d'un sinistre.

- 30 -

Renseignements (journalistes uniquement):

Caroline Phémius

Conseillère en affaires publiques

Téléphone: 514 288-1563, poste 2232